

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 21 août 2018

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4057-2018 HQD – Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2019-2020 /**

**AUDIENCE DU 24 AOÛT 2018 -- PARTICIPATION DU ROÉÉ ET PLANIFICATION**

n/d : 1001-019

Chère consœur,

Nous avons pris connaissance qu'en fin d'avant-midi ce jour de votre lettre du 16 août 2018 (A-0004) dans le dossier en rubrique. Sauf erreur, nous n'avons pas reçu copie ou avis de votre correspondance, ni par courriel et ni à travers le SDÉ. En effet, nous nous situons en amont de la décision de la Régie sur les demandes d'intervention et par conséquent, nous n'avons pas encore accès au SDÉ pour ce dossier. Cette situation irrégulière explique notre réponse tardive aux demandes de la Régie.

Par ailleurs, nous confirmons par la présente la participation du ROÉÉ à l'audience du 24 août prochain. Le ROÉÉ sera alors représenté par son procureur soussigné et par l'une de ses analystes.

Le ROÉÉ prévoit une argumentation alors d'une durée de 20 à 30 minutes.

Aux fins de la planification de l'audience et en plus des considérations mentionnées dans la lettre A-0004, le ROÉÉ juge important de mentionner que :

- Hydro-Québec n'a pas saisi la Régie d'une demande amendée. Nous n'avons donc pas connaissance de la position de la demanderesse face à un transfert de sujets tel qu'évoquer par la Régie ni de la division de sujets entre les deux dossiers qu'elle proposerait. Sans le bénéfice de telles informations, il est difficile pour nous de recevoir des instructions de nos clients en préparation de l'audience prévue au 24 août prochain.

- Advenant le transfert de sujets vers le dossier R-4043-2018, le ROEÉ fait valoir qu'il deviendrait alors nécessaire de revoir les sujets, la procédure et le calendrier du dossier et d'envisager la possibilité de joindre Énergir et Hydro-Québec comme codemandeurs dans le « dossier de TEQ ». Le traitement de telles questions de procédure touchant le dossier R-4043-2018 et d'autres dossiers demanderait une participation élargie incluant TEQ, Hydro-Québec, Énergir, Gazifaire, tous les intervenants et possiblement les régisseurs dans les différents dossiers.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

p.j. Demande d'intervention et budget de participation du ROEÉ

cc: (courriel seulement)

Me Simon Turmel, Hydro-Québec

Bertrand Schepper, analyste

Jean-Pierre Finet, analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordination ROEÉ